Exercer le rôle de tuteur en entreprise

Formation professionnelle continue | RS 5368 Sans niveaux spécifiques

Enregistrée au Répertoire Spécifique le 17/03/2021

Certification de Compétences en Entreprise (CCE) - Valorisez la fonction tutorale en entreprise pour accompagner les salariés en alternance ou en phase d'intégration. Cette formation développe les compétences nécessaires pour un soutien régulier et efficace, facilitant leur intégration.

TARIF

Formation 590 € + certification 500€ nets

Effectif min. de démarrage : Sous réserve d'inscrits suffisants

DURÉE ET RYTHME

2 jours

LIEUX

Inter-entreprise

Albi, Cahors, Castres, Foix / Saint-Paul-de-Jarrat, Grau-du-roi (INM By Purple), Mazamet, Mende, Nîmes – Marguerittes, Perpignan, Saint-Cyprien (INM By Purple), Tarbes

Intra-entreprise

Possibilité avec tous les Purple Campus d'Occitanie (sur devis)

MODALITÉS D'ACCÈS

7 jours au plus tard avant le début de la formation sous réserve d'acceptation de financement

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Public cible

- Tout collaborateur ayant la fonction de tuteur d'un alternant en entreprise ou d'un nouvel embauché
- Toute personne souhaitant faire certifier ses compétences, pouvant attester de compétences tutorales qu'elle aura mises en oeuvre de façon effective

Pré-requis et niveau d'entrée

- Si certification visée : 1. Des échanges préalables permettront d'expliquer le dispositif, de valider le projet du participant et de construire son parcours de formation.
- Le CCE est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé une mission effective au cours des 5 dernières années en lien avec le référentiel concerné.
- Avoir une connexion internet haut débit avec micro et caméra

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Planifier les missions et le parcours individuel d'activités favorisant le transfert de compétences
- Créer les conditions favorables à l 'apprentissage
- Accompagner l'apprenant et encourager sa montée en compétences
- Évaluer la progression et formaliser les acquis du tutoré
- Assurer le lien avec les différents acteurs de son parcours

MODALITÉS VALIDATION & ÉVALUATIONS

Validation

- En début de formation : test de positionnement ou entretien de diagnostic

Evaluations

- En fin de formation : Evaluation des acquis de la formation, délivrance attestation de fin de formation et ou certificat de réalisation.

85,38%

des clients recommandent les formations en Management – Ressources humaines de Purple Campus

100%

de réussite à l'examen

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

ÉQUIPES & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formateurs experts des domaines et qualifiés par Purple Campus dans le cadre de sa démarche Qualité

Pédagogie active et multimodale, analyse de cas concrets, mise en situation, travail personnalisé en entreprise...

Salles de formation équipées pour une pédagogie active – plateaux techniques, Environnement Numérique de Travail (ENT), logiciels métiers

CO-TRAITANCE

Non

ACCESSIBILITÉ

Toutes les formations dispensées par Purple Campus se déroulent dans des conditions qui répondent aux exigences règlementaires et légales pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
Délais d'accès : durée d'instruction du dossier

PARTENAIRES

CCI FRANCE

Certificat de Compétences en Entreprise

PROGRAMME

1. Distinguer les différents contextes du tutorat en entreprise et leurs spécificités
2. Identifier les missions et la posture du tuteur
3. Réussir l'accueil et l'intégration

- Concevoir un plan d'intégration
- Le guide d'entretien et de découverte
- Elaborer un bilan de progression, un calendrier de travail

4. Transmission des compétences et de la culture d'entreprise

- Identifier les compétences clés liées aux activités choisies
- Définir les méthodes et les objectifs à réaliser
- Adapter une situation professionnelle relatives aux besoins communs

5. Suivi et évaluation des acquis professionnels

- Mener des entretiens de suivi et d'appréciation
- Formuler une appréciation par le feed-back
- Définir les critères d'évaluation dans sa grille de suivi d'activité
- Analyser et ajuster les écarts

Modalités d'évaluation & validation – suite

- L'obtention d'un CCE s'effectue par une épreuve écrite (étude de cas de 2h basée sur le référentiel de la compétence visée) ou à partir d'un portefeuille de preuves issu de son expérience professionnelle.
- Instance de certification : CCI France
- Obtention du certificat : avoir validé 80% de l'ensemble des compétences du référentiel concerné. Si le candidat a validé 80% des compétences moins 1 compétence, il pourra, dans un délai maximum de 12 mois, présenter une preuve traçable (lors de la pratique en entreprise) d'une des compétences non validées. S'il a validé au moins 60% des compétences, il pourra dans un délai maximum de 12 mois, pour obtenir le CCE présenter à nouveau l'évaluation de son choix (étude de cas ou portefeuille de preuves).
- Pas de certification partielle et validité à vie

Répertoire spécifique de la formation :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5368/

Date de mise à jour : 15/05/2025